

Écarts de quotient et de facturation — 4

règles écrites, testées sur 24 mois

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Rapprochement du fichier des quotients, des pointages de présence et des changements de situation déclarés · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucune règle n'entre en service sans la signature de la coordinatrice petite enfance**, et c'est précisément ce qui la rend opposable à une famille qui conteste sa facture.

Les 26 écarts du dernier semestre, détaillés

Nature de l'écart	Nombre	Effet sur la facture	Montant	Ce que la famille aurait vu
Quotient non actualisé après un changement de situation déclaré	10	Tarif calculé sur l'ancien quotient	214,80 € appelés à tort	Une facture trop élevée après une perte d'emploi
Heures de présence pointées deux fois sur deux sections	7	Heures facturées en double	186,40 € appelés à tort	Un total qui ne correspond à aucun planning

Nature de l'écart	Nombre	Effet sur la facture	Montant	Ce que la famille aurait vu
Déduction d'absence non appliquée malgré le certificat au dossier	5	Absence facturée	147,50 € appelés à tort	Une absence justifiée facturée quand même
Facture émise après la date de départ enregistrée	4	Contrat clos, facture émise	—	Une facture après le départ de l'enfant
Heures réservées non facturées faute de contrat à jour	inclus ci-dessus	Recette non appelée	291,50 € non appelés	Rien — et c'est le problème
Total	26	—	291,50 € / 548,70 €	—

Le montant n'est pas le sujet principal, et il vaut mieux le dire tout de suite au conseil : 583,00 € et 1 097,40 € sur l'année, ce n'est pas ce qui décide d'un projet. Ce qui décide, c'est que chacune de ces 52 lignes est une réclamation en puissance : un courrier, un appel, un rendez-vous, une régularisation — et un parent qui repart en pensant que le service s'est trompé sur son enfant. 52 réclamations qui ne partent pas valent, en temps de gestionnaire, plus que le double des montants en cause.

Les 4 règles de contrôle, écrites et passées sur 24 mois de facturation

Règle	Énoncé, dans la langue de votre règlement	Signalements sur 24 mois	Confirmés	Part confirmée
A	Une facture calculée sur un quotient dont la date de mise à jour est antérieure au dernier changement de situation enregistré	48	45	93,7 %

Règle	Énoncé, dans la langue de votre règlement	Signalements sur 24 mois	Confirmés	Part confirmée
B	La même heure de présence pointée sur deux sections, le même créneau horaire	26	24	92,3 %
C	Une facture émise après la date de départ enregistrée au contrat	16	16	100 %
D	Une facture calculée au tarif plancher alors qu'aucun quotient n'a été consulté depuis douze mois	22	19	86,4 %
Total	—	112	104	92,9 %

Ce que les quatre règles laissent passer, et vous devez le savoir avant de signer : 104 des 113 écarts retrouvés sur la période sont couverts — 92,0 %. Les 9 restants tiennent à des situations qu'aucune règle ne verra : un contrat modifié à l'oral et jamais saisi, une garde alternée dont la répartition n'est écrite nulle part. Ceux-là se règlent à la saisie, pas au contrôle — et je vous les remonte nominativement plutôt que de les fondre dans un taux. La règle D est celle qui vaut le plus pour les familles : une facture au tarif plancher faute de quotient transmis, ce sont 19 familles qui auraient eu un tarif plus bas si elles avaient déposé la pièce — le contrôle joue ici pour elles, pas contre elles.

La règle B — pourquoi c'est la version resserrée qui vous est soumise

Rédaction	Signalements sur 24 mois	Confirmés	Part confirmée	Familles regardées pour rien
-----------	--------------------------	-----------	----------------	------------------------------

Première rédaction — toute présence pointée deux fois dans la journée	71	24	33,8 %	47
Version resserrée — le même créneau horaire	26	24	92,3 %	2
Écart	−45	les 24 vrais conservés	+58,5 points	45 familles épargnées

L'ordre de mise en service que je recommande, et le calcul qui le justifie

Rang	Règle	Pourquoi celle-ci d'abord	Charge d'examen à la première campagne
1	C	100 % confirmés — aucun temps d'examen perdu	4 signalements, 1 h 00
2	A	Le plus gros volume de tarif appelé à tort	24 signalements, 6 h 00
3	B	Version resserrée, effet immédiat sur les doubles pointages	13 signalements, 3 h 15
4	D	Joue pour les familles : un quotient manquant, un tarif trop haut	11 signalements, 2 h 45
Les quatre le même mois	—	Déconseillé, et voici pourquoi	56 signalements, environ 14 h en pleine préparation de commission

Le seuil de retrait, écrit à l'avance : une règle qui tombe sous 80 % de confirmation sur une campagne fait examiner des familles pour rien. Dans ce cas je vous préviens dès la campagne concernée, **avec la version resserrée déjà écrite et déjà passée sur l'historique. Et le retrait est aussi simple que la mise en service : une règle s'arrête d'un mot, à la seconde, et les lignes qu'elle avait mises en vérification repartent en facturation avec le motif et la date du retrait.** Rien ne se bloque définitivement, rien ne disparaît.

Règles mises en service — C ☐ A ☐ B ☐ D ☐ — arrêtées par la coordinatrice petite enfance, le : _____

Seuil de confirmation en deçà duquel la règle est revue : _____ % (proposition : 80 %)

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.